

Laval, le 13 août 2018

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
Montréal, QC H4Z 1A1

OBJET : Programme Gestion de la Puissance (GDP)

Madame, Monsieur,

Depuis 1996, Fusion Énergie travaille activement à l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations électromécaniques de ses clients Québécois. Au cours des années, notre entreprise a joui de la collaboration d'Hydro-Québec, à travers ses différents programmes de subventions et d'aides financières. De plus, Fusion énergie a participé à plusieurs projets avec Hydro-Québec pour la mise en œuvre de la gestion de l'énergie et la diminution de la demande de puissance.

De concert avec plusieurs de nos clients, nous avons mis sur pied un projet d'envergure afin de réduire la demande de puissance pendant les périodes de pointe hivernales.

Suite à la décision de la Régie de l'Énergie, au cours du mois de juin dernier, il y a eu suspension de l'inscription au programme GDP (Gestion de Demande de Puissance) pour la période d'hiver 2018-2019.

Nous trouvons cette décision déraisonnable et non équitable pour l'ensemble des consommateurs d'énergie. Nos analyses des résultats des dernières années sur ce projet de gestion de la demande de puissance sont sans équivoque concluantes et permettent de libérer une quantité de kW non négligeable. De plus, nos clients (réf. Annexe 1), voir vos consommateurs, ont fait des investissements substantiels pour adhérer à ce programme et participer activement à une action concrète pour l'environnement.

Ce programme est unique au monde et comme société distincte, nous nous devons de maintenir une telle démarche. Il est la pointe de l'iceberg d'un ensemble d'actions possibles afin de réduire l'empreinte environnementale due aux nombreux besoins énergétiques de la planète. Le Québec se doit d'être un leader dans ce domaine et d'innover dans ces enjeux énergétiques planétaires. Il y aurait certainement un avantage à bonifier ce programme, ce qui augmenterait la participation de nouveaux consommateurs.

...2

Pour l'ensemble de nos clients-participants à votre programme, nous vous demandons de réintroduire ce programme, et également, de permettre à l'ensemble des consommateurs de profiter d'un appui financier important afin d'obtenir un retour sur investissement (RSI) acceptable et de participer d'une manière directe à la diminution de la demande énergétique.

En espérant un accueil positif à notre demande.

Veillez, Madame, Monsieur, agréer nos salutations.

Le Président,



Daniel Sarrazin

DS/ad

c.c. Hydro-Québec

c.c. Clients de Fusion Énergie

ANNEXE 1

Client	Dossier
L'Atlantis	301 343 573
Cascades St Laurent	304 553 946
Oasis de ville	30 060 900
Château Collins	301 007 632
Johansen Deslauriers	309 271 116
Équinoxe (phase 2)	302 894 333
Port Royal	300 630 310
Laurier	302 574 557
La Marquise	309 914 343
Le Ritz I	301 087 005
Le Ritz II	301 082 364
Le Shalom	300 957 483